

Situation économique et sociale dans les territoires ultramarins : les acteurs de l'économie mixte locale font des propositions au gouvernement

Suite à la Conférence des Outre-mer organisée par la FedEpl (28 novembre-2 décembre 2022) en Guadeloupe et à Saint-Martin, les trois présidents des fédérations ultramarines des Epl et la présidente de la commission Outre-mer de la FedEpl, Sophie Charles, décident de s'engager, à travers un appel commun adressé au gouvernement pour l'alerter sur la situation économique et sociale dans les territoires ultramarins. Les mesures contenues dans le document ci-joint visent à redonner de l'espoir à ces territoires, en s'appuyant sur la capacité d'agir des Entreprises publiques locales.

Sophie Charles, maire de Saint-Laurent du Maroni, en Guyane, présidente de la commission Outre-mer de la FedEpl, Jacques Lowinsky, vice-président de la communauté d'agglomération du nord de La Réunion, président de la fédération régionale des Epl de l'Océan Indien/Mayotte, Françoise Suve, présidente de la fédération calédonienne des Epl, David Zobda, maire du Lamentin en Martinique, président de la fédération régionale des Epl Caraïbe, formulent un certain nombre de propositions.

Ils demandent ainsi que « **le logement social, les transports publics et les sujets environnementaux**, notamment l'eau, l'énergie et la gestion des déchets, qui constituent des enjeux majeurs d'intérêt général et d'utilité collective, **fassent l'objet d'un financement à hauteur des besoins de la part de l'Etat et de l'Europe** ». Par ailleurs, ils estiment que « **le droit à la concurrence doit agir plus efficacement contre les abus et les pratiques déloyales** maintes fois constatés tant par les associations d'usagers que par les chambres régionales des comptes ».

La FedEpl au plus près des acteurs locaux

Cette interpellation s'inscrit dans la continuité de la conférence guadeloupéenne, où les élus et dirigeants des Epl se sont fortement mobilisés autour du thème de l'attractivité durable des territoires ultramarins. Le succès de cette conférence illustre bien le lien fort que la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (FedEpl) entretient avec les 110 Epl en activité dans les Outre-mer au 1er juin 2022.

Nous vous invitons à télécharger les conclusions jointes.

Nous restons à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions.

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 376 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Toutes les infos sur lesepl.fr



Contacts presse
Violaine Hacke, attachée de presse
06 28 47 53 55
violainehacke@gmail.com

Contacts FedEpl
Cécile Consigny, chargée de communication
01 53 32 22 07
c.consigny@lesepl.fr